



EBASTIEN LEBAN POUR LA TRIBUNE DIMANCHE

MARYLISE LÉON
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA CFDT

« Il n'y aura pas d'accord si le patronat n'avance pas plus sur la pénibilité »

Quel bilan tirez-vous de ce conclave ?

C'était la bonne méthode. Ce nouveau cadre a permis de vraies discussions de fond sur les retraites, sujet trop souvent instrumentalisé par le politique. Les retraites ne se réforment pas, elles se pilotent, car il y a des enjeux de moyen et de long termes. Or, dès qu'il y a un rapport, ça électrise le débat.

Vous regrettez l'absence de FO, de la CGT et de l'U2P ?

Ce choix leur appartient. Mais je suis convaincue que c'est là que ça se passe ! Ça vaut le coup de discuter, si on veut vraiment apporter du plus aux salariés.

Le Medef maintient l'âge de départ à 64 ans. Ce n'est plus une ligne rouge pour vous ?

Nous sommes toujours contre l'âge légal de départ à 64 ans parce que c'est la mesure la plus injuste. Le Medef réaffirme sa position, comme nous réaffirmons la nôtre. Sur l'âge, l'option de ramener l'ouverture des droits à taux plein à 66 ans plutôt qu'à 67 doit être sur la table. C'est une mesure de justice sociale, qui bénéficiera notamment aux femmes dont les carrières sont souvent interrompues. Nous demandons aussi un droit opposable pour que les salariés qui veulent ouvrir leurs droits à la retraite progressive à 80 % dès 60 ans puissent le faire.

Un accord est-il possible en maintenant l'âge légal à 64 ans ?

Cela fait partie des hypothèses, en fonction des avancées sur les autres sujets, au premier chef la pénibilité. La balle est dans le camp du Medef.

Le Medef abandonne la retraite par capitalisation... C'est une bonne nouvelle ?

Nous avons dû avoir les arguments pour montrer que ce n'est pas la solution miracle pour régler l'équilibre du régime.

L'idée de supprimer les 10 % d'abattement fiscal pour les retraités est écartée. Pourquoi ?

Nous proposons une hausse de la CSG pour les retraités qui ont les plus hauts revenus car il faut trouver des sources de financement. C'est encore en débat. La CFDT est attentive à ce que les efforts soient partagés par tous ceux qui le peuvent, actifs comme retraités... Comme les entreprises.

Mais le patronat refuse toute hausse de cotisations ?

Effectivement, mais nous continuons de porter cette demande parmi un cocktail de mesures pour financer la reconnaissance de la pénibilité.

Comment être sûr que le régime sera financé ?

Cette contrainte fait partie de l'équation de départ : ne pas dégrader les comptes du régime. La CFDT est une organisation responsable, c'est pourquoi nous proposons plusieurs sources de financement : l'amélioration de l'emploi des seniors, qui permet d'enregistrer des cotisations, une remise à plat des compensations de régimes de la part de l'État, etc.

Le patronat fait un pas sur la pénibilité. Est-ce suffisant pour vous ?

Nous notons une avancée sur la prévention, mais il n'y aura pas d'accord avec la CFDT si le patronat n'avance pas plus sur la pénibilité, s'il n'avance pas sur le volet réparation. Aujourd'hui, sa position est inacceptable. Il doit accepter des départs anticipés de salariés exposés à la pénibilité. La prise en compte de la réparation est indispensable, car les employeurs ne font pas suffisamment de prévention. Pourtant, des moyens importants ont été mis à leur disposition lors de la réforme de 2023. Mais, ils ne s'en sont pas emparés.

C'est, pour vous, une priorité...

Nous faisons des propositions concrètes, pas une usine à gaz, pour que les personnes qui ont travaillé dans des conditions pénibles puissent partir plus tôt. Grâce à nos dispositifs, des centaines de milliers de travailleurs pourraient partir à la retraite avant l'âge légal. C'est aussi le sens de nos propositions concernant les femmes. Si on veut répondre aux attentes des salariés les plus exposés dans leur métier, il faudrait se donner plus de chances d'aboutir : c'est l'ambition de la CFDT.

Vous assumez de revoir le dispositif « carrières longues » ?

Dès le départ, nous étions ouverts sur ce sujet, car notre priorité, c'est la pénibilité. Et les carrières longues prennent en compte uniquement le fait d'avoir commencé à travailler à partir d'un certain âge. Ce qui n'est pas systématiquement synonyme de métier pénible.

S'il y a accord, avez-vous des garanties qu'il ne sera pas amendé par le Parlement ?

C'est l'engagement du Premier ministre. Si on s'engage dans un accord, nous sommes prêts à le défendre comme tel devant la représentation nationale. Charge aux parlementaires de prendre leurs responsabilités. Il est important que tout le monde respecte l'engagement pris.

Le Medef propose que les partenaires sociaux reprennent la main sur le régime des retraites. Vous en avez vraiment envie ?

Pourquoi pas ? Mais cela n'est envisageable que si nous sommes capables d'aboutir à un accord la semaine prochaine. Sinon, nous n'avons aucune légitimité.

En cas d'accord, serez-vous plus forts pour aborder la séquence budgétaire ?

Obtenir un accord qui préserve l'équation budgétaire nous permettra de gagner en crédibilité. Ce peut être utile pour mieux porter notre vision, et nos propositions.

Quelles sont les chances selon vous d'obtenir un accord ?

50/50. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR F.G.

PATRICK MARTIN PRÉSIDENT DU MEDEF

« Garder l'âge de départ à 64 ans, c'est vital »

Quel bilan tirez-vous de ce conclave ?

Dès l'origine, nous trouvions malencontreux de rouvrir le sujet même si les syndicats y tenaient. Rediscuter de cette réforme nous paraissait décalé par rapport à la situation financière du pays. Mais notre responsabilité est de participer à ces discussions. Même si, tout au long de ce conclave, la question de se retirer, comme l'a fait l'U2P, s'est posée de manière récurrente.

Pourquoi ne pas lâcher sur l'âge légal de 64 ans ?

Parce que c'est vital. Les rapports de la Cour des comptes comme du COR (Conseil d'orientation des retraites) montrent que, malgré un âge légal de départ à 64 ans, le régime reste déficitaire. Aucune autre solution n'est robuste. Dire que l'on va compenser par la suppression d'une niche fiscale ou par un autre subterfuge n'est pas sérieux. Nos partenaires européens, l'OCDE, le FMI et nos créanciers nous regardent avec sidération et inquiétude. Revenir sur les 64 ans serait un terrible signal. Reculer l'âge permet aussi de faire progresser le taux d'emploi et d'améliorer la croissance. Cela répond aux attentes des Français qui souhaitent plus de pouvoir d'achat et des régimes sociaux qui les protègent.

Êtes-vous prêts à reculer l'âge de départ à taux plein à 66 ans plutôt qu'à 67 ?

Abaïsser l'âge à 66 ans coûte très cher : 1,2 milliard en 2030, 5,5 milliards en 2046. Ça n'aurait de sens que si les organisations syndicales proposent des économies à due concurrence – elles se sont engagées sur l'indispensable équilibre financier. Il en va aussi de l'intérêt des retraités.

Dans ce conclave, il y a eu des tensions au sein du clan patronal, pourquoi ?

N'exagérons pas ! Il y a parfois eu des désaccords avec la CPME sur un éventuel retour à 63 ans... Ses initiatives n'étaient pas toujours concertées en amont, alors qu'il est important de jouer collectif !

Regrettez-vous l'absence de FO, de la CGT et de l'U2P ?

Oui, ça a manqué... D'ailleurs, si les partenaires sociaux qui en sont partis veulent revenir dans la dernière ligne droite, je pense que ce serait une bonne chose.

Vous ne parlez plus de retraite par capitalisation...

Nous restons très attachés au principe de la capitalisation pour consolider le régime des retraites, mais ça compliquait les discussions à ce stade. Nous y reviendrons plus tard. Je suis satisfait de voir que l'idée que j'avais relancée au printemps a de plus en plus de soutiens.

Vous aviez évoqué la suppression des 10 % d'abattement fiscal pour les retraités.

L'idée est abandonnée ?

Je ne veux pas d'un marché de dupes où, pour équilibrer le régime, on lancerait des propositions qui ne sont pas de notre décision. Ce sont

des « stipulations pour autrui ». Nous tenons à ce que le financement du système soit préservé, sans faire des hypothèses qui ne seraient pas tenues.

Comment être sûr que le régime sera financé ?

Nous veillerons à ce que les avancées que nous proposons sur l'usure, les incapacités, les retraites des femmes soient financées. Assurer l'équilibre du régime et ne pas alourdir le coût du travail, voilà notre boussole. C'est pour cela que toute hausse de cotisation patronale et salariale est exclue. Nous espérons que les syndicats, la CFDT au premier chef, seront sensibles aux réelles avancées que nous formulons. Elles visent à plus d'équité et de justice sociale.

Sur la pénibilité, vous n'irez pas plus loin ?

Nous faisons déjà un énorme pas ! Je rappelle que nous étions opposés à toute évolution sur l'usure professionnelle. Cela a donné lieu à d'intenses discussions dans nos rangs. Mais nous avons conscience que, bien que nous restions fermes sur l'âge, une ouverture raisonnée est nécessaire pour répondre aux attentes des salariés.

Pourquoi vous en tenir à de la prévention ?

Pour les salariés, la prévention vaut évidemment mieux que la réparation. Elle répond à l'objectif de garder les salariés dans l'emploi. Cela nous semble juste et cohérent avec l'accord sur l'emploi des seniors signé l'an dernier.

Craignez-vous que l'accord soit détricoté par le Parlement ?

Bien sûr. Et c'est aussi pour cela qu'il y a eu tant de débats dans nos rangs pour savoir si nous avions raison d'entrer, puis de rester dans ce conclave. C'est un risque que nous avons pris. Mais, il va de soi que, s'il y a un accord, ce sera sur

un ensemble indissociable de mesures, et nous insisterons pour qu'il soit transcrit intégralement dans la loi

Vous proposez que les partenaires sociaux reprennent la gestion du régime. Vous en avez vraiment envie ?

C'est important au titre de la responsabilité que nous revendiquons. Sur la gouvernance, syndicats et patronat sont globalement d'accord. Techniquement, il faudrait adopter une règle d'or pour éviter les déficits, doter le régime de base de réserves suffisantes... sans altérer les réserves des retraites complémentaires.

Un accord vous rendra-t-il plus forts pour aborder le budget ?

La situation politique est tellement instable et imprévisible que s'imaginer prendre des gages au motif que l'on aurait signé un accord serait très audacieux et naïf.

Quelles sont les chances d'avoir un accord ?

Une chance sur deux. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR F.G.



CYRILLE GEORGE JERUSALMI POUR LA TRIBUNE DIMANCHE